

Inauguration du Centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance au Domaine du Merle

Vendredi 30 août à 10h00

Domaine du Merle - Route d'Arles – Salon-de-Provence

Anne-Lucie Wack, directrice générale de Montpellier SupAgro et René Tramier, Président de la Maison de la Transhumance inaugureront vendredi prochain le centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance, en présence des élus locaux et régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de leurs partenaires ayant participé au financement de l'opération d'aménagement au sein d'une aile du château, d'un nouvel espace documentaire dédié à l'étude des pratiques pastorales méditerranéennes.

Fondé en 1997 à Saint-Martin de Crau, le siège de la Maison de la Transhumance est accueilli depuis 2012 par le Domaine du Merle de Montpellier SupAgro à Salon-de-Provence. L'étude de la grande transhumance ovine est menée sur ce site de l'école depuis 1948, non seulement dans le cadre de ses activités expérimentales de recherche en collaboration avec ses partenaires scientifiques et techniques mais également de son centre de formation professionnelle qui forme les bergers transhumants. L'Ecole des bergers de Montpellier SupAgro est une des plus anciennes d'Europe.

La Maison de la transhumance et le Domaine du Merle ont réuni au fil du temps un patrimoine documentaire d'une grande diversité et unique en France. Il est constitué d'ouvrages spécialisés, de revues ou de périodiques, de rapports et d'archives de recherche, de documents iconographiques (principalement photographiques), sonores, analogiques et numériques. Montpellier SupAgro et la Maison de la Transhumance se sont données comme objectif de réunir leurs fonds documentaires sur la transhumance dans le cadre d'un centre de ressources situé au Domaine du Merle, et ce afin d'assurer leur conservation, de les rendre consultables à un plus large public (étudiants, chercheurs, éleveurs, organisations professionnelles, administrations et associations) et d'enrichir cette collection de nouvelles acquisitions issues de fonds en déshérence (archives d'associations et notamment d'organisations pastorales qui n'ont ni la vocation ni les moyens de les conserver), mais aussi de dons et des futurs documents issus des activités de la Maison de la Transhumance.

La création d'un centre de référence en agro-pastoralisme au cœur de la plaine de Crau confirme non seulement la vocation nationale et internationale du Domaine du Merle de Montpellier SupAgro en tant que haut lieu français de mémoire et de culture vivante de la grande transhumance ovine, mais réaffirme aussi sa place au sein du réseau des structures agissant dans ce même domaine, tant en France que dans les pays du pourtour méditerranéen.

Le budget d'investissement s'élève à 237 000 euros pour le réaménagement et l'équipement d'une surface de 164,5 m². Les contributions financières des partenaires qui ont soutenu ce projet et de Montpellier SupAgro sont réparties de la manière suivante :

▪ Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	100 K€ HT
▪ Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	50 K€ HT
▪ Métropole Aix-Marseille-Provence	25 K€ HT
▪ Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence	25 K€ HT
▪ Montpellier SupAgro	37 K€ HT
▪ TOTAL	237 K€ HT

La conception du projet a été confiée à Atelier TMV, cabinet d'architectes basé à Marseille avec l'appui d'Alma Provence (bureau d'étude), SOCOTEC pôle Hérault (bureau de contrôle) et Novicap agence Montpellier (coordination en matière de sécurité et protection de la santé). Il a été porté par le Service patrimoine et architecture de Montpellier SupAgro qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage. Plusieurs entreprises BTP du Var, des Bouches-du Rhône et du Gard ont participé à la réalisation de ce projet qui contribue au rayonnement du Domaine et Centre de Formation du Merle et de la Maison de la Transhumance.

Le domaine du Merle d'hier à aujourd'hui

Légué en 1925 par Elisa Dreyfus, veuve du banquier marseillais Felix Abram, à l'Office régional agricole du midi, puis en 1936 à l'Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier, à condition d'y maintenir « *une ferme expérimentale dans laquelle seront poursuivies toutes les recherches et expériences intéressant l'agriculture de la région et où seront formés de jeunes agriculteurs particulièrement spécialisés dans la pratique des deux activités agricoles principales de la Crau : la prairie et le troupeau ovin* », Le Domaine expérimental agricole du Merle est aujourd'hui une propriété de Montpellier SupAgro.

Conformément aux vœux des légataires, le Domaine devient en 1928 un lieu central d'expérimentation et de formation sous le nom de « Fondation Agricole Félix Abram ». Après la seconde guerre mondiale et sous la direction d'Irénée Denoy, la modernisation de l'élevage ovin du sud-est de la France s'organise aux plans sanitaire, génétique et économique, avec la mise en place de formations pour les éleveurs et la constitution d'un haras de béliers Mérinos d'Arles en 1955.

Le Domaine poursuit actuellement ses missions de recherche, de formation et d'échanges de connaissances avec le monde agricole. Son troupeau de 1500 brebis fait partie du noyau de sélection de la race mérinos d'Arles. Il est conduit, comme tous les autres grands troupeaux de la région, selon le système de l'élevage transhumant, et constitue le support de travaux de recherche et d'expérimentations zootechniques menées en collaboration avec l'INRA et la filière régionale ovine. Des études sont également menées sur l'irrigation gravitaire et la production de foin de Crau.

Le Domaine accueille régulièrement des élèves ingénieurs ou des étudiants en masters pour des mises en situation sur les questions d'élevage transhumant et d'irrigation gravitaire. C'est aussi un des rares établissements français à proposer une formation de bergers spécialisés dans la gestion des troupeaux transhumants.

En savoir plus :

- Domaine et Centre de formation du Merle : <https://www.montpellier-supagro.fr/domaine-du-merle>
- Maison de la Transhumance : <http://www.transhumance.org/>

Contacts presse :

- **Ghyslaine Besançon**, responsable du service communication de Montpellier SupAgro
Tél. 04 99 61 27 30 / 06 66 00 05 69 – Mél. ghyslaine.besancon@supagro.fr
- **Patrick Fabre**, directeur de la Maison de la Transhumance
Tél. 04 90 17 06 67 / 06 30 51 44 63 – Mél. p.fabre@transhumance.org
- **Laetitia Zugna**, responsable du service communication de la Mairie de Salon-de-Provence
Tél. 06 26 29 32 31 / 04 90 44 85 62 – Mél. laetitia.zugna@ampmetropole.fr

